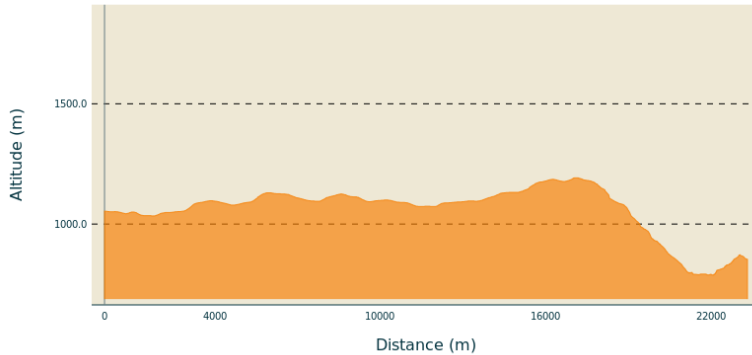


# Tour de Pays VTT Ardèche Hautes Vallées (étape 1) : de Saint-Agrève à Rochepaule

Val Eyrieux

## Profil altimétrique



Altitude min 788 m Altitude max 1192 m

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 23.3 km

Dénivelé positif : 381 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine agricole, Patrimoine bâti

## Itinéraire

**Départ** : Saint-Agrève

**Arrivée** : Rochepaule



**Balisage** : ► VTT Itinérance

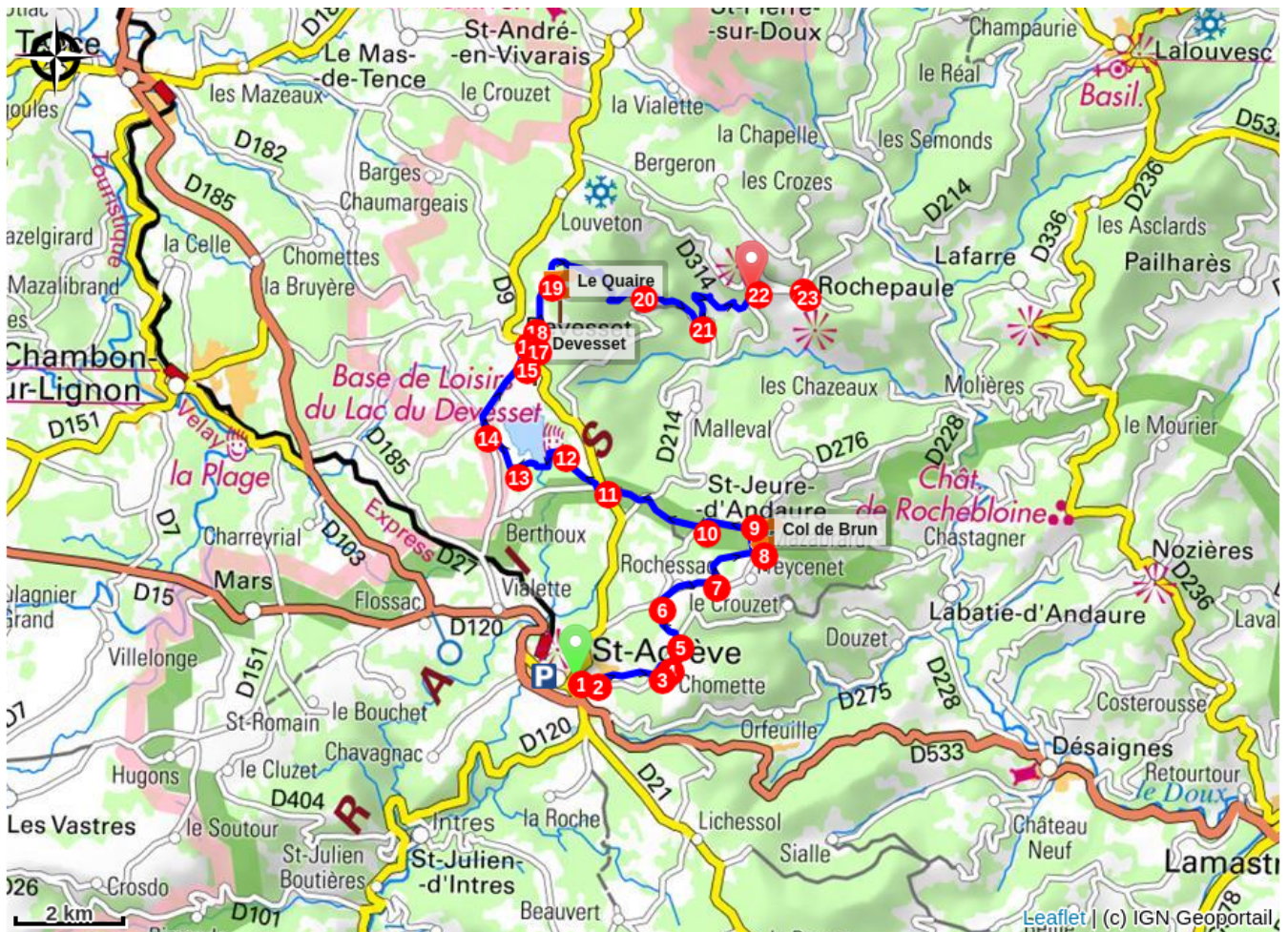
Communes : 1. SAINT-AGREVE 2. SAINT-JEURE-D'ANDAURE 3. DEVESSET 4. LE CHAMBON-SUR-LIGNON 5. ROCHEPAULE

1. Départ de Saint-Agrève - Place Félicie d'Asseyne (WC et 🚰)  
(Attention de ne pas se garer le lundi sur cette place en raison du marché. Parking possible Place des Cévennes)

Suivre les balises rouge du "Tour de Pays Ardèche Hautes Vallées" ►

Rejoindre le panneau DEPART VTT situé à gauche de Super U et de la Pharmacie. Prendre la petite route, *Chemin de la Chomette*.

2. Au carrefour suivant aller à gauche par la *rue de la prairie*.
3. Au niveau du camping aller à gauche par la petite route nommée *chemin du Grisard*.
4. A la prochaine intersection aller à droite sur 300 m, puis tourner à gauche par la piste en terre qui traverse le champs.
5. A partir de la petite route tourner à droite sur 40 m puis monter la piste de droite.
6. A la route prendre à droite sur 120 m et tourner à droite au carrefour. Suivre cette petite route sur 1 km.
7. Monter par la piste de terre à gauche.
8. Au carrefour avec la route aller à gauche sur 600 m pour rejoindre le *Col de Brun*.
9. Au *Col de Brun* aller à gauche par la route D276, puis au prochain carrefour encore à gauche.
10. A *Fontaneyre*, aller à droite au niveau de la maison en pierre. Au carrefour suivant aller tout droit.
11. Attention à la traversée de la D9. Aller en face, puis à la maison à droite.
12. Au *lac de Devesset* prendre à gauche et passer sur la retenue (l'été la base de loisirs propose une restauration).  
Suivre la piste montante.
13. Au carrefour avec une autre piste aller à droite en direction de *Meyfraiches* (gîte d'étapes à proximité).
14. Aller tout droit par la petite route puis à droite au carrefour suivant. Poursuivre par la petite route.
15. Quitter la petite route et aller à gauche par la piste en direction du village de *Devesset*.
16. Face à la mairie, aller à gauche par la D9, puis monter à droite la *rue de la Mairie*.
17. Au carrefour avec la *rue Picheroux*, au niveau des 3 croix sculptées, aller à gauche sur 300 m.
18. A la prochaine intersection prendre la petite route de droite sur 100 m et passer à gauche de la maison *Lafont*. Poursuivre par le chemin.
19. A l'intersection avec *le chemin du Roux* aller tout droit. Prendre à droite la piste à *Gaud* qui va descendre à travers bois.
20. Au dessus de *la Valette*, quitter la piste pour descendre par un petit chemin qui passe sous la maison *Routang*.
21. A *Bruas*, passer au dessus de cette maison et suivre le GR 430 .
22. Prendre la route D214 sur votre gauche jusqu'au village de *Rochepeule*. .



### **i** VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

### **!** Recommandations

Ne pas se garer sur la *Place Félicie d'Asseyne*, le **lundi étant un jour de marché**.  
 Stationner sur la **Place des Cévennes**, autorisé pour un stationnement sur plusieurs jours.

### Comment venir ?

#### **Parking conseillé**

Parking Place des Cévennes, Saint-Agrève

## Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

### **Natura 2000 Tourbières du plateau de St Agrève**

Période de sensibilité :